

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNE

PARTICIPANTS AUTORISES

Catégorie	Championnat M11	Championnat M13	Championnat M15	Championnat M18
M9 (1ière Année) 2015⁽¹⁾	Autorisé	Oui avec simple surclassement ⁽²⁾	Non	Non
M9 (2ème Année) 2014⁽¹⁾	Autorisé	Oui avec simple surclassement ⁽²⁾	Non	Non
M11 (1ière Année) 2013⁽¹⁾	Oui	Autorisé	Non	Non
M11 (2ème Année) 2012⁽¹⁾	Oui	Autorisé	Non	Non
M13 (1ière Année) 2011⁽¹⁾	Non	Oui	Oui avec simple surclassement ⁽²⁾	Non
M13 (2ème Année) 2010⁽¹⁾	Non	Oui	Oui avec simple surclassement ⁽²⁾	Non
M15 (1ière Année) 2009⁽¹⁾	Non	Oui : 1 par Match avec accord obligatoire du CDVB 49 ⁽³⁾	Oui	Oui avec simple surclassement ⁽²⁾
M15 (2ème Année) 2008⁽¹⁾	Non	Non	Oui	Oui avec simple surclassement ⁽²⁾
M18 (1ière Année) 2007⁽¹⁾	Non	Non	Oui : 2 par Match et 1 par Set avec accord obligatoire du CDVB 49 ⁽³⁾	Oui
M18 (2ème Année) 2006⁽¹⁾	Non	Non	Non	Oui
M18 (3ème Année) 2005⁽¹⁾	Non	Non	Non	Oui

(1) Année de Naissance du Participant en 2022

(2) Notion de Simple Surclassement : celle-ci s'obtient avec l'aval d'un médecin qui remplit, tamponne et signe soit le Cadre réservé sur le Formulaire de Demande de Licence FFvolley Saison 2022-2023 ou le Certificat Médical (Fiche A FFvolley ; validité 01 an).

(3) Dérogation accordée par le CDVB 49 : celle-ci s'obtient en faisant parvenir, au plus tard 01 semaine avant la date de début de championnat (Phase 1), le Formulaire de Dérogation Championnat Jeune (4x4) Saison 2020-2021 dûment rempli et signé et en ayant reçu par retour du CDVB 49 l'«Avis Favorable» du CDVB 49 afin de pouvoir inscrire le participant sur une feuille de match.

Le participant ne peut être que du même type que celui du Championnat (Garçon → Championnat Masculin et Fille → Championnat Féminin). Ces restrictions bien entendu ne limitent pas dans le nombre de demande de dérogations M13 et M15 et d'une Feuille de Match à une autre, une rotation de ces joueuses et joueurs concernés est autorisée. Ces restrictions sont justes établies pour préserver un équilibre aussi bien physique que sportif.

Le non-respect de cette notion de Surclassement et de Dérogation entraîne automatiquement des pénalités sportives et (ou) financières.